

Ils ont pris ce qui ne leur appartenait pas, ils ont manqué à l'honneur; la discipline est rigoureuse, et pendant un jour, quelquefois plusieurs jours, ils iront pleurer leur faute dans une cellule. Du reste, ce cas se présente rarement. Et ces enfants, travaillant à heure libre dans de magnifiques vergers, aimeraient mieux écarter du pied un fruit que de le ramasser, quoiqu'on ne pût les apercevoir, parce qu'ils pensent que c'est une action lâche: c'est ainsi qu'ils s'expriment.

Le chef de famille est aidé dans ses fonctions par deux sous-chefs, qui comme lui ont droit à une obéissance absolue. Ils partagent avec lui tous les soins de la famille, et sont secondés dans leurs travaux par deux frères aînés, choisis parmi les colons qui, par la voie d'élection, leur confèrent sur toute la famille un pouvoir dont le mépris serait puni d'une grave répression parce qu'on veut les accoutumer à respecter un pouvoir qu'eux-mêmes se sont imposé. Mais comme toujours, ils choisissent des frères aînés dignes par leur conduite et leur caractère de les commander; on n'a qu'à les féliciter de l'obéissance qu'ils leur rendent.

Les colons prennent leur repos dans la chambre de la famille qui sert tout à la fois de dortoir, de réfectoire, de salle d'étude et d'atelier, sans que la propreté et la salubrité en souffrent, parce que dans chaque famille un enfant est exclusivement chargé, pendant une semaine, de tenir la chambre dans un état de propreté modèle; comme aussi d'aller chercher à certaines heures la nourriture de ses frères; et un contre-maître, que l'on pourrait appeler l'édile d'un jour, veille toute la journée à ce qu'il y a dans la colonie un ordre parfait. Les enfants se livrent aux jeux de la récréation sur l'emplacement de la maison de la famille et ne se mêlent avec les autres que pour le travail, les exercices religieux et tout ce qui demande un concours général de la communauté. C'est ainsi que l'on voit les enfants de chaque famille se confondre en groupe pour les leçons de chant, d'écriture, etc. On ne voit tout ce qu'il y a d'avantageux dans ce système. L'action morale devient plus facile sur quarante enfants que sur trois cents, la surveillance ne s'exerce avec moins de peine et plus d'efficacité. Une surveillance active prévient bien des fautes, empêche de germer bien des mauvais desseins qui pourraient se former à l'ombre d'une surveillance faible ou impuissante. On peut en apprécier les résultats à Metray. Les enfants qui, dans les prisons ou ailleurs, auraient pu contracter une sorte d'habitude pour la cabale deviennent là francs, ouverts et ne craignent pas de manifester ce qu'ils pensent. Mais on conçoit tout ce que cette éducation réclame de soins et d'attention, quelles peines et du cœur et de l'esprit et du corps même elle renferme. Aussi est-ce une justice de parler ici du zèle des agents de la colonie. Ces agents, la plupart jeunes encore, ont renoncé à tout ce que le monde pouvait leur offrir de plaisirs et de fêtes pour se consacrer à cette œuvre de charité. On les voit sans cesse occupés de tous les besoins, de toutes les souffrances de leurs enfants. Leurs conversations, leurs actes, tout concourt au bien-être de ces pauvres enfants qu'ils ont adoptés, et c'est quelque chose de beau de voir des jeunes gens qui ne sont liés par aucun vœu, nullement attirés par l'espoir du gain, se vouer à une vie humble et pénible, ne cherchant pour toute récompense de leurs fatigues que le bonheur de ces pauvres créatures. Devais-je parler de ces bonnes sœurs qui sont venues s'associer à l'œuvre des fondateurs? Il me suffira de dire qu'il y en a, parce que l'on sait ce qu'est partout une sœur de charité, qu'elle ne recule devant aucun dégoût, aucun sacrifice, tel doit-il être, et l'on comprend qu'à Metray, il y en a pour elles de plus d'une sorte, surtout quand on leur amène, au sortir des prisons, des enfants qui ont contracté dans ces réduits humides et malsains des maladies parfois si repoussantes, qu'il faut une force vraiment surnaturelle pour les soigner avec toute la charité qu'elles y mettent. Il rendra à ces enfants une santé si prospère qu'elle est admirée de tous les visiteurs. Grâce à ces efforts réunis, à cette conspiration unanime pour le bien, la colonie de Metray est affermie sur des bases inébranlables, le doigt de Dieu la gouverne évidemment. Des hommes d'une haute portée d'esprit puissans en paroles, en ont fait le plus grand éloge. De tous les pays, des hommes de toutes qualités, de toute opinion, de toute religion y sont venus apporter leur offrande pour son maintien et son développement. La plupart des conseils-généraux se sont prononcés en sa faveur, et un nombre de bienfaiteurs, elle a l'honneur de compter le prince et toute la famille du prince qui gouverne la France. Établie sur un fondement éminemment catholique, elle a su gagner les sympathies de tous. C'est qu'elle a été fondée dans cet esprit qui faisait dire à saint Vincent de Paul: "Ils vivaient hier ces enfants; grâces à vos soins, ils vivent encore aujourd'hui, ils mourront demain si vous les abandonnez." Cet esprit, qui était celui de la plus pure charité, a soutenu les fondateurs; voilà ce qu'ont aimé de tous ceux qui s'intéressent à Metray, et les résultats de leurs efforts n'est pas douteux. Allez à la colonie, regardez ce grand tableau où sont inscrits les noms de tous les colons placés: ils sont au nombre de plus de cent. À côté de leur nom est la date de leur sortie, le lieu où ils demeurent, avec une note sur leur conduite. On ne craint pas d'exposer ce tableau; on vous le montrera avec empressement, et vous n'êtes en suite pourriez interroger le patron de ces enfants, qui le plus souvent est le cure du lieu où ils demeurent. C'est que le nombre des tâches (c'est le nom qu'on leur donne à la colonie) est petit. Sur cent, vous en trouverez cinq ou six à la conduite desquels on a quelque chose à dire, et sur ces cinq ou six, trois ou quatre valent beaucoup mieux que la plupart de nos ouvriers. Aussi partout demande-t-on de bons serviteurs, de bons ouvriers à Metray; on sait que l'on peut compter sur eux.

C. A. D., ancien contre-maître de Metray.

DE L'HABITUDE DE SALUER LES PASSANTS.

Les manières sont l'indice le plus frappant et le plus certain du caractère et de la pensée d'un peuple. Elles sont la peinture de ses mœurs. En effet, tout sentiment généralement éprouvé toute opinion commune, tout préjugé public, influe sur les habitudes extérieures et se reflète dans les actes de celui qui le partage; tellement que l'examen des pratiques journalières des membres isolés d'une société la fait mieux connaître, la dévoile plus clairement que l'étude de ses institutions écrites et de ses faits collectifs. Il y a toujours un certain nombre de personnes qui s'éloignent du type commun et ont des manières différentes de celles de leurs compatriotes; quelques-unes encore ont un maintien si peu traîné, qu'on ne saurait jamais deviner à quelle nation elles appartiennent; on les prendrait en tout pays, même dans leur pays, pour des étrangers. Mais ces exceptions ne s'appliquent qu'à l'individu; des manières communes à un peuple entier ne sauraient être trompeuses, aussi sont-ce les pratiques extérieures les plus universellement répandues qui présentent le plus fidèlement l'image de son caractère et de son état social.

Comme les autres peuples le Canadien se peint dans ses manières. Entre autres l'habitude de saluer les passants, si fidèlement observée dans nos campagnes, frappe les étrangers au seuil même de notre pays. Parcourez le Canada Français d'un bout à l'autre, qui que vous soyez; il vous semblera que tous vous connaissent; uniformément chaque personne que vous rencontrerez ôtera son chapeau en signe de respect et d'amitié, et vous adressera sur la figure de l'inconnu et du voyageur qui passe près de vous l'expression de la bienveillance. Vous serez vous-même forcé, après quelque temps, de convenir que vous passeriez pour un homme mal élevé, si vous n'en faisiez autant et si, conformément à l'usage reçu, vous n'étiez le premier à saluer les femmes; vous verrez aussi que cette coutume est universelle, commune à tous et réciproque aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, à la vieillesse et au jeune-âge.

Cet échange d'égards et de civilités qui paraît particulier à notre pays, est salutaire si futile en apparence et si peu réfléchi, exprime cependant une des pensées les plus profondes, un des plus nobles sentiments qui puissent animer un peuple. Les grandes pensées viennent du cœur, dit Vauvenargues, et que dit le cœur: les hommes sont tous frères et tous égaux. Voilà la pensée qui engage le Canadien à saluer son compatriote et l'étranger, l'inconnu et l'ami, à ôter son chapeau, lorsque passe le riche ou l'indigent. Il fait ce que son cœur lui dit, ce que son âme lui inspire. Cet homme, ce voyageur m'est inconnu, dit-il, mais il est peut-être malheureux; qu'il soit consolé, il verra qu'il n'est pas seul sur la terre, que d'autres pensent à lui; et il lui souhaite le bonheur. Cet autre peut-être est un ami encore inconnu mais qu'il trouve dans d'autres temps; il le salue pour lui dire qu'il est maintenant le sien, et l'inviter par ce signe à réclamer son aide. Est-ce un homme puissant, un riche, qu'il sache que le Canadien n'en envie ni son rang ni sa fortune. Au pauvre, au malheureux, il dira le front découvert: que Dieu te bénisse, saches et tu trouveras un abri sous mon toit. Voilà ce que veut dire le salut donné aux passants; c'est l'expression de la confraternité, de la justice et de l'égalité qui distinguent les Canadiens.

Cet usage indique aussi la persuasion de l'égalité entre tous les hommes, c'est une protestation de chaque instant, de tout un peuple, contre ces distinctions sociales qui s'établissent au hasard, qui attribuent aveuglément, aux uns la fortune et la considération, aux autres le mépris et la misère; et cette idée de l'égalité est commune à tous les Canadiens aussi bien que l'estime qu'ils ont pour toute personne en quelque position qu'elle se trouve placée. Chez la plupart des peuples on se dit en parlant des autres hommes: je suis autant que vous, et l'on craindrait de perdre de son importance en leur témoignant le moindre respect; c'est l'orgueil et l'égoïsme, et la préférence de soi-même qui inspirent ce sentiment; n'est-il pas plus digne, plus généreux de dire en saluant le passant comme font les Canadiens, vous êtes autant que moi, je vous estime à l'égal de moi-même.

Cette habitude de saluer tout le monde indistinctement a encore sa source dans un sentiment religieux et appartient à la plus haute philosophie. L'homme est sur cette terre celui de tous les êtres qui se rapproche le plus de la divinité. Il a été créé à son image, et son âme est le souffle de Dieu. Si sa nature est tellement élevée, si la meilleure partie de lui-même a une origine aussi sublime, ne mérite-t-il pas tous les égards? n'est-il pas digne de tous les respects? et honorer l'humanité, honorer l'homme n'est-ce pas rendre hommage à son créateur. En effet l'esprit de Dieu est partout: vivant dans l'humanité; chez le bon et le méchant, chez le grand et le petit, chez l'enfant nouvellement mis sur la terre, chez le vieillard prêt à remonter vers son auteur, chez la femme qui plus souvent que nous pense à Dieu, et s'élève davantage vers lui en l'adorant avec plus de ferveur. Il semble donc que tous les hommes, quels qu'ils soient, ont droit à notre respect; cette considération, mes amis, aussi bien que la vénération due à nos anciens usages, vous engagera à faire comme jusqu'ici, à conserver l'habitude de saluer les passants.

GUIL. LEVESQUE.—Revue Canadienne.

Acte pour autoriser la communauté des dames religieuses connues sous le nom de "Sœurs de la Congrégation de Notre-Dames de Montréal" à acquérir et posséder des meubles et biens fonds jusqu'à un certain montant, en sus de ceux qu'elle possède actuellement.

Attendu que la communauté établie à Montréal, connue sous le nom de "Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame," par la requête qu'elle a présen-